



RÈGLES LOCALES SPÉCIFIQUES

PROMOTION MESSIEURS

6&7 SEPTEMBRE 2025

Ces règles locales annulent et remplacent toutes les autres règles locales.

Elles complètent les règles locales permanentes de la FFGolf.

Hors limites (Règle 18.2) :

Définis par la clôture de limite de propriété ou indiqués par des piquets ou lignes blancs.

Trou n°17 : Le muret en pierre à droite fait partie du hors limite.

Zones à pénalité rouge ou jaune (Règle 17)

Indiquées par des piquets et/ou lignes jaunes ou rouges.

Obstructions inamovibles (Règle 16.1)

Trou n°17 :

Le chemin pavé à droite des départs ainsi que la jardinière pavée à droite du départ jaune

Terrain en conditions anormales (Règle 16.1)

Trou n°12

Si la balle d'un joueur est dans le terrain en réparation, le joueur peut se dégager selon la règle 16.1. Comme option supplémentaire, le joueur peut se dégager gratuitement en droppant la balle d'origine ou une autre balle dans la dropping zone définie par un piquet bleu-blanc-rouge.

Cette dropping zone n'est pas utilisable pour un dégagement de la zone à pénalité jaune.

Entre les trous n°15 et 16 :

La zone en haut rough définie par des piquets bleus ou ligne blanche

Les zone d'arbres déssouchés.

En cas de doute sur une procédure, soit demander l'intervention d'un arbitre en appelant l'accueil du Golf (01 34 75 47 28) soit un appliquant la règle 20-1 C3 Jouer 2 balles, avant de jouer, désigner la balle que le joueur souhaite voir compter pour le score.

Golf de SERAINCOURT 01 34 75 47 28